



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Mardi 30 avril 2019, 17h, salle Nagano, Centre de Congrès de Beaulieu Lausanne

Présidence	M.	Gustave MUHEIM – Lausanne Région
Bureau de coordination	Mmes	Patrizia MARZULLO DARBELLAY – Lausanne Région Chantal WEIDMANN YENNY – Secteur Est
	MM.	Grégoire JUNOD – Lausanne Jean-Pierre SUEUR – Secteur Nord Thierry AMY – Secteur Nord Jean-Pierre ROCHAT – Secteur Ouest Alain GILLIÈRON – Secteur Ouest Jacques-André CONNE – Secteur Est
Communes excusées		Paudex ; Pully.
PV rédigé par	Mme	Séverine Turin – Lausanne Région

Prochaine Assemblée générale : **Mercredi 9 octobre à 17h au Centre Sportif de Malley**

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée (annexe 1).

4. Rapport d'activités des secteurs de Lausanne Région

Les 3 secteurs de Lausanne Région ont réalisé un rapport commun, ce rapport est lu par Monsieur Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne (annexe 2).

La parole n'est pas demandée pour ce rapport.

Le rapport d'activités 2018 de Lausanne Région a été envoyé aux communes, accompagné de sa synthèse « Points forts ». Ces documents sont disponibles sur le site www.lausanneregion.ch.



5. Comptes 2018

5.1 Présentation des comptes (annexe 3)

Monsieur Muheim passe en revue les comptes 2018 des différents départements de Lausanne Région.

La parole n'est pas demandée sur les comptes 2018.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes les comptes 2018. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité des 25 communes présentes.

5.2 Rapport de l'organe de révision

Le rapport de révision (annexe 4) est lu par M. Christian Mathys, expert-réviseur agréé de la fiduciaire Ofisa S.A.

5.3 Rapport de la commission de gestion

La parole est donnée au représentant de la commission de gestion, Monsieur Jean-Daniel Luthi, Conseiller municipal à Bussigny, qui lit le rapport de la commission (annexe 5). Ce dernier n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée.

Monsieur Muheim soumet au vote des communes la décharge de la commission de gestion. Celle-ci est adoptée à l'unanimité des 25 communes présentes.

5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination

Monsieur Muheim soumet au vote des communes l'approbation des comptes et la décharge du Bureau de coordination. Ces objets sont adoptés à l'unanimité des 25 communes présentes.

6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale

Monsieur Muheim passe la parole à Madame Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale pour faire un point de situation des projets en cours. Voir présentation (annexe 6).

7. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant pas demandée, le président lève la séance et invite les personnes présentes à rejoindre la 17^{ème} cérémonie de remise des PERL qui a également lieu en ces lieux.

Séverine Turin

Avec l'approbation de M. Gustave Muheim

Annexes :

1. Message du président
2. Rapport d'activités 2018 des 3 secteurs
3. Comptes 2018 de Lausanne Région et leurs commentaires
4. Rapport de l'organe de révision
5. Rapport de la commission de gestion
6. Présentation des projets en cours de LR

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre Assemblée générale de printemps au Centre de Congrès de Beaulieu. En grande première, nous avons décidé de combiner cette assemblée avec la Cérémonie de remise des Trophées PERL, qui aura lieu dans ces murs, mais élargis, à partir de 18h30 !

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique et associatif qui ont accepté notre invitation. Je salue la présence de M. Daniel Brélaz, Conseiller national et Président du Conseil d'administration des TL, ainsi que M. Jean-Jacques Schilt, Président du Centre Sportif de Malley SA. M. Pierre-Olivier Wellauer, Président de Lausanne Tourisme. Mme la Préfète Clarisse Schumacher Petoud et MM. les Préfets Serge Terribilini et Pascal Dessauges. M. Olivier Rau, Membre de la Direction du Centre Patronal, M. Philippe Doffey, Directeur général Retraites Populaires, ainsi que M. Christophe Jemelin, responsable d'unité Développement de l'offre au sein des Transports publics Lausannois.

J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région ainsi que les anciens syndics et élus communaux qui ont fait le déplacement ce soir. Merci aussi à vous toutes et tous que je n'ai pas nommément cités.

Qui dit « présents » se doit aussi de relever quelques personnes qui regrettent de ne pas pouvoir être des nôtres ce soir.

Permettez-moi de citer Monsieur le Conseiller Fédéral Guy Parmelin, ainsi que M. Olivier Français, Conseiller aux Etats. Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Etat, qui prennent congé de M. Pierre-Yves Maillard, en marge de la séance du Grand Conseil. Sont aussi excusés de manière non exhaustive Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois, M. Martin Vetterli, Président de L'EPFL, Mme Andreane Jordan Meier, Cheffe de service du SPEI, M. Benoît Biéler, nouveau Directeur du SDOL, M. Georges Zünd, Directeur général de la Fédération Vaudoise des entrepreneurs, M. Lionel Eperon, Directeur général de l'enseignement postobligatoire, et M. Christian Gratier, Directeur de Pro Senectute.

La Municipalité de Paudex se devait elle de choisir entre notre séance et celle en faveur de sa population, à qui elle présente à l'instant le projet de BHNS. Son choix est le bon, puisqu'en faveur de toute notre agglomération.

Pour respecter la tradition, j'ai le plaisir de passer la parole à M. Grégoire Junod, Syndic de la Capitale et Président de ces lieux.

Mesdames et Messieurs,

Commençons par une bonne nouvelle : le 11 avril dernier, notre appréciée collègue Tinetta Maystre a été désignée par le Conseil d'Etat pour reprendre la présidence du Conseil d'administration des TL, en remplacement de Daniel Brélaz, qui arrive en fin de mandat. Cette nomination est une fierté pour notre association qui voit sa Présidente de la Commission des transports nommée à cette charge, et nous la félicitons. Par contre, je me dois de sortir un « carton jaune », à l'égard de l'instance qui a cru bon de faire modifier la « brève » mise en ligne par 24 Heures, en faisant supprimer la mention de la présidence de commission de Tinetta Maystre au sein de Lausanne Région !

ZIZA Système de gestion des zones d'activités

Ce dossier a amené les associations de nos communes à enchaîner en 2018 les séances pour éviter que le projet de directive élaboré par le canton n'amène tout simplement à lui confier « pleins pouvoirs » pour le devenir de nos zones d'activités. Si nous comprenons parfaitement que sans coordination le « bronx » pourrait s'installer, nous nous devons de rappeler que l'aménagement du territoire reste une des rares compétences des communes. Au surplus, l'utilisation dans le communiqué de presse du canton du mot « moratoire », dans l'annonce de la validation par le Conseil fédéral de la 4^{ème} révision du Plan Directeur cantonal, est erronée. Nulle part ce terme n'apparaît dans la position fédérale sur les ZIZA. Il y a des mots qui créent de fortes tensions, que nous avons vécues, et que nous vivons encore dans la révision de nos PGA pour les zones d'habitations. Le projet de directive est aujourd'hui abandonné.

En date du 19 mars, le COPIL du PALM a chargé sa cellule opérationnelle d'« établir, en coordination avec la direction technique élargie au Service de l'Economie, à Lausanne Région et Région Morges, le SGZA pour le PALM ». Les enjeux sont énormes pour notre région et la nécessité d'aller vite n'est pas contestée. Une des difficultés à résoudre sera dans la coordination entre périmètres d'agglomération et ceux des districts. Nos secteurs Nord et Est vont devoir se montrer inventifs, particulièrement dans le district de Lavaux-Oron, qui compte quelques communes ne faisant partie d'aucune association régionale. C'est donc au pied du mur que se voit le maçon. Lausanne Région a pour but de bâtir ce qui de prime abord peut paraître impossible.

En date du 2 avril a eu lieu un atelier sur cette thématique, organisé par les services cantonaux.

Décisions du conseil d'Etat :

- Abandon de la directive sur le SGZA.
- Mise en place d'un système de gestion fondé sur le plan directeur cantonal (mesures, D1, D11 et D12).
- Nécessité d'élaborer des stratégies régionales de gestion des zones d'activités pour lever le « moratoire » sur la création de nouvelles zones d'activités.
- Définition de périmètre « minimaux », en l'occurrence périmètre PALM et périmètre des districts. Intégration de la commune dans son ensemble, possibilité d'agrandir le périmètre mais pas de le diminuer.

Lors de nos rencontres en 2017 et 2018 avec les 27 Municipalités de Lausanne Région, nous avons anticipé la problématique à venir des zones d'activités, et des inventaires « à compte d'auteur » leur avaient été présentés. Ce « coup d'avance » nous sera à coup sûr profitable pour les travaux à venir.

Rencontres Municipalités - Entreprises

Depuis le début de l'année, 4 nouvelles Rencontres Municipalité-Entreprises ont eu lieu :

- Savigny - 6 février
- Cugy - 21 mars
- Prilly - 3 avril
- Villars-Ste-Croix - 11 avril

La thématique principalement traitée par des orateurs externes était : la réforme de la fiscalité des entreprises – les enjeux de la RIE III et de la RFFA. Depuis le lancement de ces rencontres en avril 2018 avec Froideville qui a « ouvert les feux », plus de 800 entrepreneurs ont été accueillis dans le cadre de ces événements. Chaque fois, la participation est au rendez-vous et les invités ont échangé entre eux et avec les autorités bien au-delà de la partie officielle (objectif premier de ces rencontres).

Merci, au nom des Communes déjà bénéficiaires de notre « Back Office », à l'équipe « chic et choc » de notre association. C'est une fierté pour votre serviteur de pouvoir s'appuyer sur ce qui est un véritable « Centre de compétences ».

Seniors

En février 2018, la commission Seniors a souhaité établir **un état des lieux, puis un diagnostic, de l'offre existante en matière de prestations en faveur des seniors dans les 27 communes.**

L'analyse réalisée par l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne (EESP) a été présentée aux communes dans le cadre d'une passionnante Journée de réflexion, qui a eu lieu le 20 mars dernier à Pully, ici remerciée pour son accueil.

Une centaine de personnes ont pris part à cette Journée, dont 52 municipaux et conseillers communaux (un record). Tous les participants se sont exprimés au travers des 4 ateliers de parole. Un compte-rendu détaillé des remarques et des souhaits formulés à cette occasion sera disponible à fin mai prochain.

A partir de là, la commission Seniors peut s'appuyer sur une base solide pour élaborer des projets, voire proposer des mesures, permettant d'atteindre ses objectifs prioritaires, soit :

- Soutenir les communes dans la valorisation (du savoir-être et du savoir-faire) des seniors.
- Soutenir les communes dans le maintien des liens existants entre les seniors, leur communauté et leur quartier.

Je profite ici pour remercier, en votre nom à toutes et à tous, le Président de cette Commission, Serge Sandoz Municipal à Cheseaux-sur-Lausanne, dont l'apport a été déterminant pour « transformer l'essai », comme dirait un rugbyman, en projet dont l'avenir est désormais assuré.

Avant de conclure, permettez-moi de vous faire part d'une réflexion que nous menons, pour l'instant « à huis clos », avec notre estimée Secrétaire générale, Patrizia Marzullo Darbellay :

La Société civile va désormais vivre une accélération dans son approche des priorités, qui feront notre futur et celui de nos descendants. Nul besoin d'être historien ou sociologue pour mettre en regard « Mai 68 » (j'y étais ... à Lausanne) et les jeunes et moins jeunes qui manifestent aujourd'hui en faveur du climat, et d'une autre façon de consommer.

Vous l'aurez compris, nulle pierre à jeter sur nos représentants politiques, dont nous sommes à 100 % « partie prenante », pour leurs actions ces dernières décennies. Ils ont œuvré pour la prospérité de nos habitants et mis en place, particulièrement en Pays de Vaud, un filet social en faveur de celles et ceux à qui la chance a tourné le dos. Lausanne Région n'est pas en reste, grâce aux actions menées par ses Commissions « Affaires sociales » et « Formation et emploi des jeunes ». Nous pouvons être fiers de ce qui a été fait ces vingt dernières années.

Mais pour votre Secrétaire générale et votre Président, le moment est venu d'anticiper sur les nouveaux défis qui nous attendent. La question que certains pourraient valablement se poser concerne le rôle de notre association dans cette mutation de notre société. La réponse est simple : si les instances de rang supérieur vont empoigner la problématique à bras le corps, du moins à lire les slogans à la veille des élections fédérales, le « train législatif » est lui déjà partiellement sur des rails, dont la station terminale se nomme « Communes ».

Il va nous incomber d'être inventifs, nous les Communes qui sommes le Berceau de la Démocratie, pour mettre en musique les partitions écrites au niveau cantonal et fédéral. C'est bien là que Lausanne Région pourrait jouer un rôle fédérateur, en partageant avec vous et pour vous les bonnes pratiques que chacun d'entre nous va devoir ou vouloir développer. Rappelez-vous, celles et ceux qui écrivent les lois, ordonnances et autres réglementations, ne quittent que rarement la rhétorique pour mettre la main à la pâte.

Une première piste pourrait consister à revoir l'utilisation, donc les attributions, de notre Fonds Capital Développement, auquel il suffirait d'adjoindre le terme « Durable » pour marquer notre volonté « d'aller de l'avant » dans une cause qui nous tient, j'en suis certain, toutes et tous à cœur. Un des défis sera de ne pas laisser la récupération politique partisane s'installer. Mais c'est un problème marginal, Lausanne Région ayant fait la preuve de tout temps que ce n'est pas l'étiquette qui compte, mais le contenu du projet.

Conclusion

Je ne saurais terminer ce « message présidentiel » sans vous remercier, vous les représentants des autorités de nos communes, qui nous déléguez vos meilleurs membres et votre personnel pour faire vivre et avancer nos travaux, dans le seul but de mieux servir nos populations. Merci à mes collègues du Bureau de coordination pour leur assiduité et leur participation active aux travaux de Lausanne Région, ainsi qu'à l'équipe de notre secrétariat, toujours engagée et efficace, prête à déplacer des montagnes pour la cause régionale.

Bravo à notre collaboratrice Fabienne Saugy, qui vient de fêter son dixième anniversaire. Son énergie ne s'est pas émoussée au fil du temps ; bien au contraire, elle s'est renforcée.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je vous rappelle qu'à l'issue de cette Assemblée générale se déroulera la 17^{ème} cérémonie des Prix Entreprendre Lausanne Région 2019 ! Si vous avez « raté » l'inscription, pas de problème, vous serez les bienvenus, ce d'autant plus que nous vous avons déjà compté pour le cocktail qui suivra !

Je vous remercie de votre attention.

Belmont, le 30 avril 2019

Gustave Muheim

Rapports des secteurs pour l'année 2018, par M. Jean-Pierre Sueur

Rencontres Municipalités

Avec l'arrivée de Mme Orlando Micolot, des rencontres ont été organisées avec toutes les municipalités des communes membres de Lausanne Région.

Lors de ces rencontres, des discussions constructives ont été engagées, notamment sur les besoins des entreprises et sur le lien entre les entreprises et les communes. Constat : c'est que la promotion économique n'est pas seulement là pour attirer les entreprises mais aussi pour soigner celles présentes dans notre tissu économique, notamment en les introduisant dans notre réseau local.

La première rencontre de l'année 2018 a eu lieu à Froideville, puis ont suivi celles de Chavannes-Près-Renens, Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Bussigny et Servion.

TSP

Travail Social de proximité (TSP). Ce dossier est piloté par la Commission Prévention & dépendances. Sur demande de la Commission, Rel'ier (Fondation Le Relais) a été mandatée pour réaliser le guide « Pourquoi et comment engager un travailleur social de proximité (TSP) » à l'attention des communes désireuses de mettre sur pied des mesures en faveur de leur jeunesse. Le guide a été envoyé à l'ensemble des municipalités l'été dernier.

Seniors

Lancement du projet pilote régional « seniors » né suite au constat que pour développer des actions ou des mesures constructives, la commission se devait de connaître l'état actuel des prestations existantes en faveur des seniors de la région lausannoise. Dans la 1ère étape de l'étude, les communes ont été sollicitées pour répertorier ces prestations avant analyse.

En 2018, Les communes ont également pu assister à diverses manifestations organisées par Lausanne Région :

- Activités sportives

Le 16 mai 2018 a été dédié aux JOJ2020. L'objectif de cet événement était d'échanger, partager et de s'informer sur les projets cantonaux et communaux initiés à ce jour. Cette journée a permis de clarifier le rôle de Lausanne Région dans les JOJ et de répondre aux questions des communes.

- Salon des métiers

L'année 2018 a également vu naître le nouveau stand Lausanne Région et de la Ville de Lausanne au Salon des métiers. Depuis 3 ans, Lausanne Région participe au salon des métiers, en collaboration avec la Ville de Lausanne, plus précisément avec le Service du personnel et le centre de formation des services industriels C-FOR !. Pour rappel, environ 270 apprentis sont formés chaque année sur le territoire de Lausanne Région (comprenant les apprentis de la 1ère à la dernière année). Environ 60 places sont à repourvoir à chaque rentrée scolaire.

L'inauguration du stand de la Ville de Lausanne et de Lausanne Région a eu lieu le mardi 27 novembre.

- CAFE-DEBAT

Le 12 novembre, un Café-Débat a été organisé dans la Commune de Paudex sur le thème du cannabis. Cet événement est proposé sur 3 lieux différents (Ouest-Nord et Est lausannois) en

traitant le même thème. Le précédent café-débat sur le cannabis lieu à Renens à fin 2017 et le prochain aura lieu au Mont-sur-Lausanne le 8 mai 2019. Le public cible est les parents, il s'agit de leur donner l'opportunité d'échanger sur des thèmes problématiques de la vie courante.

- **PERL 2018**

Cet événement est une réussite et un grand succès. Un groupe de travail a été mis en place concernant l'organisation du Prix en 2019, afin de préciser son positionnement parmi les autres prix existants.

Autres Informations diverses :

- **Filière bois :**

Des retours sur la séance du Bureau de coordination avec la déléguée à la filière bois, ont été rapportés en séance de secteurs. Les communes ont donné leur avis concernant ce projet auquel Lausanne Région a finalement décidé de ne pas adhérer.

- **ZIZA**

Lausanne Région avait fait parvenir aux communes sa position par rapport au projet de directives du Conseil d'Etat (CE) concernant ces zones ZIZA.

- **Présentation détaillée des Comptes 2017 et du budget 2019 de Lausanne Région. Ces derniers comprenaient notamment :**

- un budget pour la création **d'un poste supplémentaire, collaborateur junior**, pour aider l'équipe en place à absorber l'augmentation et la diversification des activités des départements.



LAUSANNE RÉGION

Comptes 2018 Lausanne Région

**Soumis par le Bureau de coordination
au vote des communes lors de l'AG du 30 avril 2019**

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2018

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017		Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
3	CHARGES D'EXPLOITATION	2.592.501.55	2.771.400.00	2.529.868.74		5	PRODUITS	2.592.501.55	2.771.400.00	2.529.868.74
30	SECRETARIAT GENERAL	1.021.970.81	1.010.000.00	996.676.88		50	SECRETARIAT GENERAL	1.021.970.81	1.010.000.00	996.676.88
300	CHARGES DU PERSONNEL	749.590.15	753.000.00	724.603.30		500	Cotisations	929.609.11	919.000.00	901.432.33
3000	Traitements bruts	586.891.00	587.000.00	565.974.50		501	Produit des avoirs Lausanne Région	0.00	0.00	1.65
3001	Charges sociales	162.019.15	161.000.00	155.803.90		502	Convention DEIS (Subvention LADE)	91.000.00	91.000.00	91.000.00
3020	Mandats externes	680.00	5.000.00	2.824.90						
303	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	116.128.20	111.000.00	101.755.20						
3030	Fournitures de bureau	16.274.75	14.000.00	10.114.15		506	Produits divers	1.361.70	0.00	4.242.90
3031	Loyer	49.053.90	55.000.00	50.082.00						
3032	Déplacements, Débours	15.757.40	17.000.00	14.974.20						
3033	Documentation, formation	6.784.80	5.000.00	6.073.25						
3034	Informatique et maintenance	28.257.35	20.000.00	20.511.60						
304	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	98.173.85	120.500.00	118.001.80						
3041	Jetons de présence	30.410.70	35.000.00	38.591.00						
3042	Comptabilité et révision comptes	21.450.00	20.000.00	19.936.00						
3043	Tâches ponctuelles BC	8.418.30	20.000.00	2.452.70						
3045	50e Anniversaire	0.00	0.00	32.223.35						
3048	Communication	31.974.90	40.000.00	19.176.75						
3049	Affiliations Lausanne Région	5.919.95	5.500.00	5.622.00						
305	FRAIS DE GESTION	20.200.52	25.500.00	21.838.47						
3051	Affranchissement	10.331.20	8.000.00	9.358.25						
3053	Téléphonie	2.327.40	4.000.00	2.487.90						
3054	Assurances choses	2.439.15	3.000.00	2.449.25						
3055	Photocopies	3.740.70	8.000.00	6.144.60						
3056	Frais financiers	1.362.07	2.500.00	1.398.47						
3058	Attribution à capital Lausanne Région	37.878.09	0.00	30.478.11		508	Prél. Capital Lausanne Région	0.00	0.00	0.00

Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017		Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
31	AGGLOMERATION	107.285.49	192.400.00	67.833.26		509	AGGLOMERATION	107.285.49	192.400.00	67.833.26
310	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0.00	36.400.00	8.176.00		510	AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT	0.00	36.400.00	8.176.00
312	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0.00	36.400.00	8.176.00		511	Cotisations Fonctionnement	0.00	0.00	0.00
3121	Communication PALM	0.00	16.000.00	8.176.00						
3122	Conférence d'agglomération	0.00	20.400.00	0.00		516	Prél. Réserve Agglo Fonct.	0.00	36.400.00	8.176.00
3143	Attribution Rés. Agglomération fct.	0.00	0.00	0.00		516	Prél. Rés. Agglomération fct	0.00	36.400.00	8.176.00
315	AGGLOMERATION ETUDES	107.285.49	156.000.00	59.657.26		517	AGGLOMERATION ETUDES	107.285.49	156.000.00	59.657.26
3151	Etudes	33.808.50	156.000.00	16.583.50		518	Cotisations Etudes	107.285.49	106.000.00	43.073.76
3155	PALM 2016	0.00	0.00	13.319.95						
3155.1	PALM Etudes	33.808.50	156.000.00	3.263.55		5191	Prél. Réserve Agglo Etudes	0.00	50.000.00	16.583.50
3169	Attribution Rés. Agglomération Etudes	73.476.99	0.00	43.073.76		5196	Prél. Rés. Agglomération Etudes	0.00	50.000.00	16.583.50

Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017		Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
32	PROMOTION ECONOMIQUE	400.254.50	439.000.00	391.194.66		52	PROMOTION ECONOMIQUE	400.254.50	439.000.00	391.194.66
3231	PERL	278.848.25	283.000.00	283.606.50		520	Cotisations Prom. Economique	306.946.50	304.000.00	286.169.00
32310	Dotation	100.000.00	100.000.00	96.000.00		523	Partenariats PERL	30.000.00	30.000.00	30.000.00
32312	Gestion	78.848.25	80.000.00	80.048.50		528	Prél. Réserves Promotion Economique	2.308.00	0.00	0.00
32313	Partenariat Films, TV	100.000.00	100.000.00	101.888.00		525	Partenariats Film	40.000.00	40.000.00	38.000.00
32314	Suivi des entreprises	0.00	3.000.00	0.00						
32316	15e Anniversaire	0.00	0.00	5.670.00		524	Sponsoring tiers Anniversaire 15ans	0.00	0.00	6.000.00
3242	ACTIONS PROMOTIONNELLES	45.501.14	111.000.00	66.520.88						
32422	MIPIM	18.319.94	15.000.00	15.790.88						
32423	Newsletter Promeco	0.00	1.000.00	0.00						
32424	Salons, conventions	22.000.00	50.000.00	42.000.00		528	Prél. Réserves Promotion Economique	11.000.00	25.000.00	21.000.00
32425	Rencontres entreprises	5.181.20	10.000.00	3.330.00						
32426	Projet Start up Game	0.00	35.000.00	5.400.00		526	Partenariat Start up Game	0.00	30.000.00	0.00
3243	RESEAU D'APPUI	30.000.00	30.000.00	30.000.00						
32432	Micro-crédit solidaire suisse	20.000.00	20.000.00	20.000.00						
32434	Réseaux Entreprendre SR	10.000.00	10.000.00	10.000.00		528	Prél. Réserves Promotion Economique	10.000.00	10.000.00	10.000.00
3244	SOUTIENS FILIERES	10.000.00	15.000.00	10.000.00						
32444	Ateliers Ville de Renens	10.000.00	10.000.00	10.000.00						
32447	Soutiens divers	0.00	5.000.00	0.00						
32454	Attribution à Rés. Prom. Economique	35.905.11	0.00	1.041.62		528	Prél. Réserves Promotion Economique	23.308.00	35.000.00	31.000.00
3246	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	25.66		529	FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT	0.00	0.00	25.66
32462	Frais financiers FCD (s/3056 Frais financiers dès 2018)	0.00	0.00	25.66		501.1	Produit des avoirs FCD	0.00	0.00	1.65
						508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00
32468	Attribution à Rés. Prom. Economique	0.00	0.00	0.00		529	Prél. Réserves Promotion Economique	0.00	0.00	24.01

Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017		Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
33	COMMISSIONS	1.062.990.75	1.130.000.00	1.074.163.94		53	COMMISSIONS	1.062.990.75	1.130.000.00	1.074.163.94
331	INTERGENERATIONS	371.717.75	423.000.00	350.155.13		530	INTERGENERATIONS	371.717.75	423.000.00	350.155.13
						5301	Cotisations	239.710.60	238.000.00	220.350.13
3311	Enfance	0.00	15.000.00	0.00						
33111	Journée enfance	0.00	15.000.00	0.00		5306	Prél. Réserves Intergénération	0.00	15.000.00	0.00
3312	Formation Emploi des Jeunes	298.162.15	343.000.00	285.205.45		5306	Prél. Réserves Intergénération	0.00	0.00	10.000.00
33121	Espace des Inventions	40.000.00	40.000.00	40.000.00		5306	Prél. Réserves Intergénération	14.592.70	15.000.00	0.00
33122	Journée de réflexion	14.592.70	15.000.00	0.00		53023	Partenariat Salon des Métiers	27.000.00	30.000.00	30.000.00
33123	Salon des Métiers (SDM)	83.648.50	80.000.00	80.063.45		5306	Prél. Réserves Intergénération (SDM)	7.405.30	0.00	0.00
33124	Kiftontaf.ch	4.200.30	5.000.00	0.00		5307	Prél. Réserves App App	20.000.00	20.000.00	20.000.00
33125	Adospros	5.000.00	5.000.00	5.000.00		5304	Produits App App	53.950.00	65.000.00	57.805.00
33128	App App	133.454.35	180.000.00	150.642.00		5305	Prél. Réserves Formation Emploi	8.220.00	10.000.00	2.000.00
331280	Soutiens aux projets de formation	8.220.00	8.000.00	2.000.00						
33127	Lift	9.046.30	10.000.00	7.500.00						
3313	Seniors	10.200.00	65.000.00	10.000.00		5308	Prél. Réserves Seniors	0.00	0.00	10.000.00
33130	Projet pilote régional "Diagnostic"	0.00	45.000.00	10.000.00		5302.1	Participation cantonale seniors	0.00	30.000.00	0.00
33131	Soutien Journée des aînés	200.00	10.000.00	0.00						
33132	Réseau d'échanges de savoirs	10.000.00	10.000.00	0.00			Dissolution transitoire ancien	839.15	0.00	0.00
33129	Attribution à réserves Formation	0.00	0.00	0.00		5305	Prél. Réserves Formation emploi	8.220.00	10.000.00	2.000.00
331291	Attribution à réserves Intergénération	63.355.60	0.00	54.949.68		5306	Prél. Réserves Intergénération	21.998.00	30.000.00	10.000.00
331281	Attribution à réserves App App	0.00	0.00	0.00		5307	Prél. Réserves AppApp	20.000.00	20.000.00	20.000.00
33139	Attribution à réserves Seniors	0.00	0.00	0.00		5308	Prél. Réserves Seniors	0.00	0.00	10.000.00

Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017		Cpte		Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
332	TERRITOIRE EQUIPEMENTS - TE	108.162.10	127.000.00	157.667.60		531	TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS	108.162.10	127.000.00	157.667.60
3321	Activités sportives	21.931.20	35.000.00	29.334.10		5310	Cotisations	108.162.10	107.000.00	114.467.60
33214	Centre sportif de Malley	0.00	0.00	2.302.00						
33214.1	Soutiens aux projets sportifs	5.000.00	10.000.00	8.000.00						
33215	Panathon : Family Games	16.931.20	25.000.00	19.032.10						
3322	Transports	42.500.00	54.500.00	91.532.00						
33221	Comptages 2014	0.00	10.000.00	43.200.00		5312	Partenariats comptages	0.00	0.00	100.00
33224	Site P + R	0.00	2.000.00	5.832.00						
33225	Amortissements Compt. 14	42.500.00	42.500.00	42.500.00		5314	Activation Etude au Bilan	0.00	10.000.00	43.100.00
3324	Champignons	25.000.00	37.500.00	27.500.00						
33241	Rétrocession contrôleurs	25.000.00	27.500.00	27.500.00						
33242	Filière bois	0.00	10.000.00	0.00		5313	Prél. Réserves Territoire/Equip.	0.00	10.000.00	0.00
3325	Attribution Rés. Territoire/Equip.	18.730.90	0.00	9.301.50		5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00	10.000.00	0.00
333	DEPENDANCES	583.110.90	580.000.00	566.341.21		532	DEPENDANCES	583.110.90	580.000.00	566.341.21
3331	Dépendances	430.404.90	430.000.00	417.225.21			Dépendances	430.404.90	430.000.00	417.225.21
33311	Rel'ier	190.000.00	190.000.00	210.000.00		5320	Cotisations Dépendances	409.262.00	405.000.00	412.083.36
33312	Rel'aids	90.000.00	90.000.00	90.000.00						
33314	Fleur de Pavé	45.000.00	45.000.00	45.000.00						
3332	Journée de prévention	0.00	15.000.00	5.141.85		5313	Prél. Réserves Dépendances	0.00	15.000.00	5.141.85
33323	Brochure aux parents	22.683.05	20.000.00	12.000.00		5323	Partenariat dépendances	15.000.00	0.00	0.00
33324	Macadam3	20.000.00	20.000.00	20.000.00						
33325	Soutien aux actions de proximité	20.000.00	20.000.00	9.000.00						
33327	RERS	0.00	0.00	10.000.00						
33328	Fonds de prévention	6.142.90	30.000.00	12.241.40		5325	Prél. Réserves Dépendances	6.142.90	10.000.00	0.00
33329	Attribution Rés. Dépendances	36.578.95	0.00	3.841.96		5326	Prél. Réserves Dépendances	6.142.90	25.000.00	5.141.85
3333	Part. dispositif lausannois	152.706.00	150.000.00	149.116.00			Part. dispositif lausannois	152.706.00	150.000.00	149.116.00
33330	Supplément Rel'ier	30.000.00	30.000.00	30.000.00		5321	Cot. Part. disp. lausannois	152.706.00	150.000.00	149.116.00
33331	Bethraim	100.000.00	100.000.00	100.000.00						
3334	Action lausannoise	20.000.00	20.000.00	16.000.00						
33335	Attribution Rés. Part. dispo laus.	2.706.00	0.00	3.116.00						

COMPTES 2018
BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2018	Comptes 2017	Cpte		Comptes 2018	Comptes 2017
10	ACTIFS CIRCULANTS	2.548.490.45	2.425.175.13	20	FONDS ETRANGERS	51.242.40	182.420.10
100	TRESORERIE	2.471.151.30	2.270.218.35	201	PASSIFS DE REGULARISATION	51.242.40	182.420.10
1000	BCV 796 41 37	1.682.768.85	1.515.031.80	2014	Produits encaissés Prom. Eco.	7.000.00	7.000.00
1013	BCV H52474510	302.163.15	302.163.15	2015	Produits encaissés Commissions	0.00	839.15
1014	BCV R52824368 App App	37.243.65	26.642.15	2016	Produits encaissés FCD*	0.00	400.00
1016	BCV 5120 25 80 FCD*	148.387.30	125.792.90	2017	Charges à payer Secrétariat général	11.279.20	28.013.10
1017	BCV 5247 45 11 Placements FCD*	300.588.35	300.588.35	2018	Charges à payer Agglomération	10.800.00	14.396.80
				2024	Charges à payer Prom. Economique	20.543.20	52.000.00
				2025	Charges à payer Commissions	1.620.00	79.771.05
103	ACTIFS DE REGULARISATION	77.339.15	154.956.78				
1030	Produits à encaisser Secrétariat généra	20.375.10	104.206.32	212	RESERVES	1.546.641.57	1.395.556.92
1040	Charges payées Secrétariat général	17.626.15	17.067.30	212	Réserves Secrétariat général	618.929.06	553.918.51
1044	Charges payées Prom. Economique	39.337.90	33.683.16	2127	Intergénération	198.061.11	156.703.51
11	ACTIFS IMMOBILISES	82.371.03	147.901.31	2126	Formation et Emploi des Jeunes	11.867.87	20.087.87
110	Titres	1.00	1.00	2128	Territoire Equipements	121.725.87	102.994.97
111	Informatique	1.00	1.00	21291	Dépendances	176.079.36	145.643.31
112	Etudes	33.581.12	76.081.12	2129	Fonds participation dispositif lausannois	38.641.05	35.935.05
1121	Comptages 2014	33.581.12	76.081.12	2137	App App	72.553.80	92.553.80
116	Prêts accordés par FCD*	48.787.91	71.818.19	2124	Réserves Prom. Economique	308.281.30	295.684.19
116	Prêt Greenastic Sàrl - 09.01.17-31.12.19	10.909.11	21.818.19		Réserves Agglomération	619.431.21	545.954.22
116.1	Prêt Biowatch SA - 01.12.17-30.11.20	37.878.80	50.000.00	2122	Agglomération Fonctionnement	136.000.34	136.000.34
				2136	Agglomération Etudes	483.430.87	381.977.93
				2131	Coordination Mobilité douce (s/Agglo Etudes)	0.00	27.975.95
				21	FONDS PROPRES	1.032.977.51	995.099.42
					CAPITAL	995.099.42	964.621.31
				210	Capital	498.275.97	467.797.86
				211	Capital FCD*	496.823.45	496.823.45
					RESULTAT DE L'EXERCICE	37.878.09	30.478.11
				231	Résultat Secrétariat général	37.878.09	30.478.11
1	ACTIFS	2.630.861.48	2.573.076.44	2	PASSIFS	2.630.861.48	2.573.076.44

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

I. Organisation de l'association

But

En vertu de l'article 2 des statuts du 21 mars 2002, l'association a pour but de contribuer au développement harmonieux de la région lausannoise. Elle développe l'esprit de collaboration régionale, coordonne les efforts des collectivités publiques, soutient les intérêts communs de la région et met sur pied des actions communes.

Organisation

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale
- les assemblées de secteur
- le Bureau de coordination
- le secrétariat
- la commission de gestion
- l'organe de révision

L'association est constituée de membres, soit 27 communes, chacune disposant d'une voix.

Adresse de correspondance

Rue	Avenue de Rhodanie 2
Case postale	CP 975
NPA/Lieu	1001 Lausanne
Personne de contact :	Patrizia Darbellay, secrétaire générale
Téléphone :	021/613.73.40
Email :	p.darbellay@lausanneregion.ch
Site internet :	www.lausanneregion.ch

Personnes habilitées à signer

Administration de l'association

Conformément à l'article 14 des statuts, le bureau de coordination définit la politique générale de l'association. Il est composé de sept conseillers municipaux, deux par secteur et un pour la commune de Lausanne. Les membres sont les suivants :

Muheim Gustave	Président	(signature collective à deux)
Junod Grégoire	Vice-Président	(signature collective à deux)

Les autres personnes habilitées à représenter l'association sont les personnes suivantes :

Darbellay Patrizia	Secrétaire générale et cheffe de projet	(signature collective à deux)
--------------------	--	-------------------------------

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

Responsable de la comptabilité

Fiduciaire Fidinter SA

Rue des Fontenailles 16

1001 Lausanne

Personne responsable

Maxime Despont

Organe de révision

Ofisa SA

Chemin des Charmettes 7

1002 Lausanne

Réviseur responsable

William Diserens

II. Principes comptables appliqués

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

III. Informations complémentaires

1. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 10 pour les exercices 2018 et 2017.

2. Autres indications

Il n'existe pas d'indications prévues par la loi à mentionner dans l'annexe aux comptes annuels.

3. Evénements importants survenus après la date du bilan

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par l'Assemblée générale, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2018 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.



COMPTES 2018 LAUSANNE REGION

COMMENTAIRES



Préambule

Les comptes 2018 de Lausanne Région, appellent les commentaires suivants :

1. SECRETARIAT GENERAL

Charges du personnel :

- **Mandats externes** : deux étudiants ont été engagés en été 2018, afin de saisir les heures du personnel dans le nouvel outil de gestion du temps.

Biens, Services et Marchandises :

- **Documentation, formation** : Ce poste a enregistré un dépassement lié à la participation à des cours de formations continues par le personnel.
- **Informatique et maintenance** : le dépassement du budget est lié à deux dépenses non budgétées : la première étant le changement du serveur informatique, qui avait plus de 8 ans et la deuxième est liée aux frais de reconstruction du parc informatique suite à une cyberattaque, dont Lausanne Région a été victime en novembre 2018.

Frais de fonctionnement :

- **Jetons de présence** : les jetons de présence sont versés aux représentants politiques qui président et assistent aux commissions de l'association. En moyenne, 4 représentants par secteurs ont été nommés contre 3 pour la précédente législature. Ci-dessous, le récapitulatif des séances par commission (y.c. groupes de travail et bilatérales) :

Bureau de coordination (BC)	4
Commission de gestion	1
Seniors	12
Formation Emploi des Jeunes (FEJ)	19
Prévention et Dépendances	7
Enfances	6
Activités sportives	4
Transports	4

- **Comptabilité et révision des comptes** : depuis le 1^{er} janvier 2016, la fiduciaire Fidinter SA est chargée de la tenue de la comptabilité. Ce compte comprend les honoraires de Fidinter, y.c. la gestion des salaires et la clôture des comptes, ainsi que le coût de la révision annuelle par la Fiduciaire Ofisa SA.
- **Tâches ponctuelles BC** : Les dépenses sont notamment liées à l'installation d'un outil de gestion du temps du personnel, qui a été validé par le Bureau de coordination.



Produits Divers :

- Le montant de fr. 1'361.70 a été remboursé par l'assureur Generali pour une participation aux excédents 2012-2016.

Le Secrétariat général clôture ses comptes par un excédent net de produits de fr. 37'878.09. Ce montant sera viré au compte Capital de l'Association.

2. AGGLOMERATION

Agglomération Fonctionnement

Frais de fonctionnement :

- **Communication PALM et Conférence d'agglomération :** Il n'y a pas eu de frais en 2018 pour Lausanne Région concernant la communication du PALM, car la Conférence d'agglomération, prévue pour cette année, a été déplacée en 2019.

Agglomération Etudes

Lausanne Région finance la part communale des études du PALM. Les montants perçus correspondent aux engagements pris par Lausanne Région, selon les budgets d'études, adoptés par le Comité de pilotage du PALM. Les études sont financées selon la clé suivante soit 50% par le Canton, 10% par Région Morges et 40% par Lausanne Région. Le Canton est responsable des répartitions financières ainsi que du suivi des études, selon une convention signée entre les partenaires.

Convention 2017-2020. *Le 5 juillet 2017, une convention a été signée entre le Canton et les associations régionales (Lausanne Région et Région Morges). Celle-ci règle la question des responsabilités pour le suivi des études d'agglomération. Le SDT gère les contributions des associations régionales pour l'ensemble des études prévues dans le budget et demande aux associations leur contribution au fur et à mesure de la signature des contrats. L'Etat est responsable de l'attribution du mandat, de la signature du contrat, de son pilotage ainsi que de la gestion financière. Les associations sont responsables de garantir les montants portés au budget du PALM.*

- **PALM études :** Les montants versés en 2018 (fr. 33'808.50) sont liés aux soldes des mandats attribués par le Canton pour l'« Etude territoriale activités et emplois du PALM » (fr. 10'800.-) ainsi que pour notre participation à l'étude « Planification énergétique territoriale » (fr. 23'008.50).

Les comptes Agglomération Fonctionnement n'ont pas enregistré d'écritures comptables en 2018.

Les comptes Agglomération Etudes clôturent avec un excédent de produit de fr. 73'476.99 versés aux réserves Agglomération Etudes.



3. PROMOTION ECONOMIQUE

Suite à la réserve de l'organe de révision OFISA dans son rapport du 27 janvier 2017 portant sur le contrôle des comptes annuels 2016, les comptes du "Fonds Capital Développement" sont intégrés dans les comptes annuels de l'Association Lausanne Région, et sont libellés avec l'extension "FCD".

Les comptes 2018 de la promotion économique appellent les commentaires suivants :

Actions promotionnelles

- **MIPIIM** : un dépassement a été enregistré sur ce poste lié à une délégation plus importante qui s'est rendue au Congrès du « Marché International des professionnels de l'Immobilier ». La délégation était composée de 6 personnes, contre 5 en 2017.
- **Salons & conventions** : chaque manifestation soutenue a fait l'objet d'une décision du Bureau de coordination. Le montant de fr. 22'000.- se répartit comme suit :

Seedstarsworld summit	fr. 10'000.-
AISTS	fr. 2'000.-
Lausanne Noël - BôNoël	fr. 10'000.-

La moitié des montants versés a été prélevée sur les réserves du Département tel que prévu au budget 2018.

- **Projets « Jeu Entreprise »** : Ce projet avait été interrompu en 2017, les montants prévus pour la finalisation du projet n'ont pas été utilisés.

Réseau d'appui et Soutiens filières :

- **Microcrédit solidaire suisse et les Ateliers de la Ville de Renens** : ces participations font l'objet d'une convention signée.

Un montant total de **fr. 23'308.-** a été prélevé du compte « Réserve Promeco » finançant ainsi les postes suivants :

- La somme de fr. 2'308.- a été prélevée afin de couvrir le solde des honoraires du photographe du PERL, qui n'avait pas facturé ses prestations lors des dernières éditions.
- La moitié des soutiens pour les salons et conventions (fr. 11'000.-) selon budget,
- Le soutien au réseau d'appui à l'association « Réseau entreprendre ® » Suisse romande en tant que projet « pilote » pour 2016-2018 (fr. 10'000.-), selon budget.

Le département Promotion Economique clôture donc ses comptes 2018 avec un prélèvement sur réserves de fr. 23'308.- et une attribution des excédents nets de produits aux mêmes réserves de fr. 35'905.11.



Fonds Capital Développement :

Ce Fonds ne faisant plus l'objet d'une comptabilité séparée, les écritures y relatives ont été intégrées dans la rubrique Promotion Economique.

Deux prêts ont été octroyés en 2017 (à l'actif du bilan, comptes 116 et 116.1). L'un à la société Greenastic Sàrl pour fr. 30'000.- et le deuxième à la société Biowatch SA pour fr. 50'000.-.

Pour la société Greenastic Sàrl, le solde des montants à rembourser se monte à fr. 10'909.11, alors que la société Biowatch SA se monte à fr. 37'878.80. Il est à préciser que cette dernière aurait dû rembourser fr. 15'151.15 à fin 2018 en lieu et place des fr. 12'121.20 encaissés à ce jour. Les remboursements mensuels (fr. 1'515.15/mois) de novembre et décembre 2018 étant toujours dus au 31.12.2018. Des démarches sont en cours afin de suivre de plus près ce remboursement.

Les frais financiers du FCD (fr. 35.88) ont été intégrés dans les frais financiers généraux de l'association (compte 3056).

4. COMMISSIONS

Intergénération

Enfance

- **Projet :** le montant au budget n'a pas été utilisé, la commission n'était pas engagée sur des projets particuliers.

Formation et Emploi des Jeunes

- **Salon des métiers :** Le partenariat avec la Ville de Lausanne s'est poursuivi en 2018. Il a été convenu que Lausanne Région se chargerait de la coordination globale du projet. Dès lors, les comptes reflètent les montants bruts du projet. Le montant inscrit en charges, soit fr. 83'648.50, correspond à l'entier des frais pour le stand commun ; la participation lausannoise de fr. 27'000.- est inscrite dans les produits. La participation finale de Lausanne Région se monte à 56'648.50.-. Le Bureau de coordination a accepté un prélèvement sur réserves Intergénération de fr. 7'405.30 pour couvrir une grande partie des nouveaux supports de communication.
- **AppApp :** Sur l'année scolaire 2018, 69 cours ont été ouverts, ce qui correspond à une charge de fr. 133'454.35, somme répartie en salaires des répétiteurs et forfait administratif par cours. La participation de fr. 53'950.-, inclu aussi un don de fr. 2'500.- de la société Freymond SA, enregistrée sous le poste « Produits App App » qui vient en déduction des frais de l'association, correspond aux participations des apprentis qui bénéficient de cette prestation. La demande estimée, correspondant à 85 cours, pour un montant de fr. 180'000.- (budget 2018) n'a pas été confirmée.
- **LIFT :** Le montant de fr. 9'046.30 correspond aux frais relatifs à l'édition d'un dépliant promotionnel (fr. 2'046.30) ainsi qu'au mandat (fr. 7000.-) du facilitateur PTH (Place de travail hebdomadaire) soutenant les établissements



scolaires dans la recherche des places pour les jeunes participants à cette mesure. Cette prestation est réglée par convention avec le Comité LIFT.

Seniors

- **Projet pilote régional « Diagnostic »** : Le lancement du mandat sur l'état des lieux des prestations aux seniors a démarré. Ce dernier est financé de la manière suivante :

Acomptes/Dates	Prise en charge financière	Montant	Etat de la facturation
1 ^{er} acompte Déc. 2017 (signature)	Lausanne Région	fr. 10'000.-	payé (comptes 2017)
2 ^{ème} acompte Février 2018	SASH (Canton)	fr. 24'000.-	payé
Solde A la remise du rapport final (2019)	SASH (Canton)	fr. 8'163.20	à payer
Coût total étude (TTC)		fr. 42'163.20	

La participation cantonale ayant été versée directement à l'Ecole d'études sociales et pédagogique de Lausanne (ESSP), ces montants ne figurent pas dans nos comptes.

- **Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS)** : placé précédemment sous la rubrique Dépendance, ce compte couvre la subvention versée à l'institution homonyme, qui offre la possibilité à des participants d'offrir et de demander des savoirs. La réciprocité valant monnaie d'échange permet la gratuité des prestations. Une convention de partenariat a été conclue pour la durée de la législature.

Un solde résiduel de passifs transitoires Commissions de fr. 839.15 a été dissout sur 2018, car non utilisé.

Selon le budget adopté :

- **les prélèvements sur réserves Formation emploi des Jeunes de fr. 8'220.-** ont été utilisés pour financer divers « soutiens aux projets de formation », dont la 8^{ème} édition du Festival des activités de jeunesse, la réalisation d'un « Escape game » sur le thème de la Formation et un soutien au Quartier Comedy Club.
- **les prélèvements sur réserves Intergénération** ont été utilisés pour financer la journée de réflexion (Formation emploi des jeunes) de fr. 14'592.70. En outre, le Bureau de coordination a accepté un prélèvement sur réserves Intergénération de fr. 7'405.30 pour le projet Salon de métiers (hors budget).

Total des prélèvements sur réserves Intergénération : fr. 21'998.-.

- **Les prélèvements sur réserves AppApp de fr. 20'000.-, selon budget.**



Le département Intergénération clôturé donc ses comptes 2018 avec un prélèvement total sur réserves de fr. 50'218.- et une attribution des excédents nets de produits à la même réserve de fr. 63'355.60.

Territoire et Equipements

Activités sportives

- **Manifestations sportives régionales :** Sur accord de la commission Activités sportives et du Bureau de coordination, deux manifestations ont obtenu un soutien en 2018 :
 - Lausanne-sur-Mer, organisée par la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), a bénéficié d'un soutien de fr. 5'000.- ;
 - Lausanne Urban Festival, a obtenu un soutien sous la forme d'une participation au déficit pour un montant de fr. 3'000.-. La manifestation ayant clôturé l'exercice avec un bénéfice en 2018, ce montant n'a pas été versé.
- **Panathlon Family Games :** Suite à notre partenariat avec l'association Panathlon Lausanne, une participation de fr. 15'000.- a été versée pour l'organisation de l'événement. Le solde comprend les frais de réalisation et la distribution d'un flyer avec les adresses des sociétés locales.

Transports

- **Amortissement Comptages 2014 :** Ce montant (fr. 42'500.- selon budget) couvre l'amortissement de l'étude pour l'années 2018. Le total du coût de l'étude est ensuite amorti sur 5 ans (Amortissement comptages 14).

Champignons

- En 2018, 10 postes ont effectué des contrôles pour les récoltes privées des champignons, en lieu et place des 11 postes pour l'année 2017.

La plate-forme Territoire et Equipements clôturé ses comptes sur un excédent net de produits de fr. 18'730.90 attribué à la réserve homonyme.

Dépendances – Participation au dispositif lausannois

Dépendance

- Durant l'année 2017, des conventions ont été signées avec **Rel'ier, Rel'aids Fleur de Pavé et Macadam3** afin de préciser les prestations délivrées par ces institutions pour nos communes ou leur population.
- **Journée de réflexion :** la commission Dépendance a décidé de ne pas organiser de journée de réflexion en 2018, après établissement du budget.
- **Brochure aux parents :** la somme de fr. 22'683.05 a couvert la traduction et la mise en page des brochures dans 11 langues. A noter qu'une **contribution exceptionnelle et non budgétée d'un montant de fr. 15'000.-** a été attribuée à ce projet par le Canton.



- **Actions de proximité :** la demande de Ciao.ch pour la mise en place d'outils interactifs pour le site web « Estime-de-soi », a été préavisée positivement par la commission puis validée par le Bureau de coordination.
- **Fonds de prévention :** divers montants ont été octroyés en 2018 notamment pour financer les « Cafés-débat » organisés dans les communes de Renens, et Pully. Une participation de fr. 5'000.- au projet lausannois « les jeunes animent les parcs » a également été octroyée.

La plate-forme Dépendance clôture ses comptes avec un prélèvement sur la réserve homonyme de fr. 6'142.90 pour financer les projets soutenus par le Fonds de prévention et une attribution d'excédents nets de produits de fr. 36'578.95 à la même réserve.

Participation au dispositif lausannois

Pour rappel la partie « Appui au dispositif lausannois » est de la compétence de la Ville de Lausanne. Outre les participations versées à Rel'ier et Bethraïm, la Ville de Lausanne a décidé d'octroyer fr. 20'000.- à Addiction Suisse.

Le montant de fr. 2'706.- qui n'a pas été versé est attribué à la réserve du Fonds de participation au dispositif lausannois.

Les prélèvements et attributions de réserves (selon les budgets ou décisions du BC) concernant l'exercice 2018 sont les suivants :

- fr. 23'308.- prélevés sur Réserves Promotion économique,
- fr. 8'220.- prélevés sur Réserves Formation et Emploi des Jeunes,
- fr. 21'998.- prélevés sur Réserves Intergénération,
- fr. 20'000.- prélevés sur Réserves AppApp,
- fr. 6'142.90 prélevés sur Réserves Dépendances.

L'exercice 2018 se clôture par un excédent de produits de fr. 37'878.09 qui sera viré au compte capital de l'association.

Les excédents nets de produits ou charges de l'exercice 2018 sont répartis comme suit :

- fr. 37'878.09 des Affaires régionales attribués à Capital,
- fr. 73'476.99 attribués à Réserves Agglomération Etudes,
- fr. 35'905.11 attribués à Réserves Promotion économique
- fr. 63'355.60 attribués à Réserves Intergénération,
- fr. 18'730.90 attribués à Réserves Territoire Equipements,
- fr. 36'578.95 attribués à Réserves Dépendances,
- fr. 2'706.00 attribués au Fonds participation dispositif lausannois.



5. BILAN

- **Passifs transitoires :**

- **Produits encaissés Promotion économique :** fr. 7'000.- reçus en 2018 pour le partenariat PERL 2019.
- **Charges à payer Aff. régionales :** Le montant de fr. 11'279.20 correspond aux dernières factures 2018 à payer en début 2019.
- **Charges à payer Agglomération PALM :** Le montant de fr. 10'800.- correspond à des mandats d'études 2018 à payer en début 2019.
- **Charges à payer Promotion économique :** fr. 20'543.20 destinés à des factures liées au PERL 2018 à payer.
- **Charges à payer Commissions :** fr. 1'620.-, servira à une facture à payer concernant le site P+R (commission transports).

- **Titres :** Pour rappel, Lausanne Région possède 3 actions, d'une valeur nominale totale de fr. 1'500.- de l'Aéroport de la Région Lausannoise « La Blécherette SA », ainsi qu'une action d'une valeur nominale de fr. 500.- du Centre Sportif de Malley S.A. (ex. CIGM).
- **Informatique :** valorisé au bilan à fr.1.- pour mémoire.
- **Etudes :** l'amortissement annuel de fr. 42'500.- (cf rubrique Transports) vient diminuer le solde du compte 1121 (comptages 2014), pour obtenir un montant restant à amortir en 2019 de fr. 33'581.12.
- **Prêts accordés** par le Fonds Capital Développement : Les montants indiqués au bilan correspondent aux soldes des prêts à rembourser à l'association. A noter que si la société Greenastic Sàrl rembourse ses mensualités avec diligence, la société Biowatch n'a pas remboursé les deux dernières mensualités de 2018 (2x fr. 1'515.15).
- **Fonds propres :** l'exercice 2018 se clôture sur un excédent de produits de fr. 37'878.09, affecté au capital de Lausanne Région qui s'élèvera, début 2019, à fr. 536'154.06.

Les liquidités disponibles, mentionnées à l'actif du bilan, permettent de poursuivre la facturation des cotisations aux communes membres en deux acomptes, en avril et en septembre.

6. CONCLUSIONS

L'exercice financier 2018 s'est déroulé conformément aux prévisions budgétaires. Au vu de ce qui précède, le Bureau de coordination remercie les communes membres d'approuver les comptes 2018 tels que présentés et de lui donner décharge pour l'exercice comptable 2018.

Soumis au réviseur OFISA.

Lausanne, le 25 janvier 2019, PMD.

Affaire traitée par Révision/DI/MC
10/2

A l'assemblée générale des membres de

Lausanne Région

Lausanne

2018

Lausanne, le 18 février 2019/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

Mesdames et Messieurs les membres,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe aux comptes) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à Fr. 2'630'861.48

et dont :

- le compte de résultat présente pour
l'exercice 2018 un bénéfice de Fr. 37'878.09

porté en augmentation des fonds propres qui passent ainsi de Fr. 995'099.42 à Fr. 1'032'977.51 au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

O f i s a S.A.



W. Diserens

Expert-réviseur agréé

Réviseur responsable



C. Mathys

Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe aux comptes)

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LAUSANNE REGION
pour l'exercice 2018**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis vendredi 15 février 2019, afin de prendre connaissance des résultats et de la gestion de Lausanne Région pour l'exercice 2018.

Pour mener à bien notre mandat, il nous a été fourni l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Sur la base des informations qui nous ont été données et des contrôles auxquels nous avons procédé, le contrôle de gestion de l'exercice 2018 n'appelle aucun commentaire de notre part.

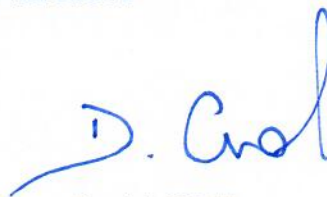
Nous tenons à remercier le président et la secrétaire générale de Lausanne Région pour leur disponibilité et la franchise avec laquelle ils ont participé à nos travaux et prions l'assemblée générale de bien vouloir prendre acte de la bonne gestion de Lausanne Région pour 2018 et d'en donner décharge aux responsables.

Lausanne, le 15 février 2019

**POUR LA COMMISSION DE GESTION
DE LAUSANNE REGION**



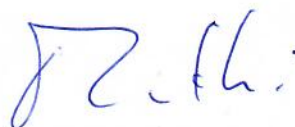
Eva BAUER
Ville de Lausanne



Daniel CROT
Syndic de Romanel-sur-Lausanne
Secteur Nord



Jacques-André CONNE
Syndic de Lutry
Secteur Est



Jean-Daniel LUTHI
Conseiller municipal/Bussigny
Secteur Ouest



Assemblée générale Mardi 30 avril 2019, 17h

Bienvenue au Centre de Congrès de
Beaulieu



Bureau de coordination



Gustave MUHEIM
Syndic de Belmont
Président



Grégoire JUNOD
Syndic de Lausanne
Lausanne



Chantal WEIDMANN YENNY
Syndique de Savigny
Secteur Est



Jacques-André CONNE
Syndic de Lutry
Secteur Est



Jean-Pierre SUEUR
Syndic du Mont-sur-
Lausanne
Secteur Nord



Thierry AMY
Syndic de Cugy
Secteur Nord



Alain GILLIERON
Syndic de Prilly
Secteur Ouest



Jean-Pierre ROCHAT
Syndic de Chavannes-
Près-Rensens
Secteur Ouest



Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.
3. Message du Président
4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.
5. Comptes 2018
 - 5.1 Présentation des comptes 2018 ;
 - 5.2 Rapport de l'organe de révision Ofisa ;
 - 5.3 Rapport de la commission de gestion ;
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.
6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.
7. Divers et propositions individuelles.



Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.
3. Message du président.
4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.
5. Comptes 2018
 - 5.1 Présentation des comptes 2018 ;
 - 5.2 Rapport de l'organe de révision Ofisa ;
 - 5.3 Rapport de la commission de gestion ;
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.
6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.
7. Divers et propositions individuelles.

 **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.
- 3. Message du président.**
4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.
5. Comptes 2018
 - 5.1 Présentation des comptes 2018 ;
 - 5.2 Rapport de l'organe de révision Ofisa ;
 - 5.3 Rapport de la commission de gestion ;
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.
6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.
7. Divers et propositions individuelles.

 **1. Message du président**



**M. Gustave Muheim,
Président**

 **Commission Promotion économique**

Rencontres Municipalités-Entreprises
Le rendez-vous économique des municipalités avec leurs entreprises



+ de 800 entreprises
accueillies dans les rencontres depuis avril 2018

 **Commission Seniors**

- La Journée de réflexion du 20 mars 2019 a permis de présenter **les résultats de l'analyse** de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région.
- 110 participant-e-s, dont 50% d'élus communaux et 50% de professionnels de la branche des seniors
- 4 ateliers de parole ont été organisés à cette occasion
- Un compte-rendu des remarques et suggestions des 4 groupes sera disponible dès la fin mai 2019



Rapport d'analyse édité en mars 2019



Nous vous souhaitons la bienvenue!

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.

3. Message du président.

4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.

5. Comptes 2018

5.1 Présentation des comptes 2018 ;

5.2 Rapport de l'organe de révision Ofisa ;

5.3 Rapport de la commission de gestion ;

5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.

6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.

7. Divers et propositions individuelles.

Ordre du jour

4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.

M. Jean-Pierre Sueur,
Syndic du Mont-sur-Lausanne

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.

3. Message du président.

4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.

5. Comptes 2018

5.1 Présentation des comptes 2018 ;

5.2 Rapport de l'organe de révision Ofisa ;

5.3 Rapport de la commission de gestion ;

5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.

6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.

7. Divers et propositions individuelles.

Bilan 2018 Lausanne Région

	comptes 2018	comptes 2017
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT	2 548 490.45	2 425 175.19
Trésorerie	2 471 151.35	2 270 218.95
Actifs de régularisation	77 339.10	154 956.25
ACTIF IMMOBILISE	82 371.08	147 601.31
Immobilisés	35 555.12	76 053.12
Prêts	46 815.97	71 548.19
TOTAL ACTIF	2 630 861.48	2 573 076.44
PASSIF		
FONDS ETRANGERS	51 242.40	182 420.10
Passifs de régularisation	51 242.40	182 420.10
RESERVES	1 546 641.57	1 395 556.92
Intégrations	156 261.11	156 753.52
Formation et emploi des Jeunes	11 867.87	20 987.87
Terminale et Equipements	121 725.87	102 964.97
Dependances	176 079.36	145 643.31
Fonds participation dispositif lausannois	38 641.15	20 927.02
RESERVE	72 551.65	62 553.85
Promotion Economique	350 281.35	258 654.14
Appuiement Fonctionnement	136 000.48	136 000.34
Appuiement Etudes	483 430.87	381 977.69
Indicatif d'aide (la région étudie)	0.00	27 935.65
FONDS PROPRES	1 082 977.91	999 098.45
Capitaux	486 276.97	467 767.86
Capitaux FCP	455 823.45	455 823.45
Résultats activités régionales	27 875.00	25 479.11
Résultat net de l'exercice	37 876.09	30 476.11
TOTAL PASSIF	2 630 861.48	2 573 076.44

Comptes PP 2018 Lausanne Région

2018					2017				
Charges	Produits	Excédent de produits / (-) charges	Attribution / (-) prélèvements au net		Charges	Produits	Excédent de produits / (-) charges	Attribution / (-) prélèvements au net	
				sur Réserve	sur Capital			sur Réserve	sur Capital
Secrétariat général	988 562.72	1 021 870.81	37 878.09		97 870.09	988 168.77	988 876.86	30 478.11	30 478.11
Agglomération	0.00	0.00	0.00	0.00		8 176.00	0.00	-8 176.00	-8 176.00
Fonctionnement	39 858.50	157 285.48	73 476.98	73 476.98		16 583.50	48 973.74	28 490.24	28 490.24
Agglomération-Studies									
Promotion économique	364 348.30	376 848.50	12 500.20	12 500.20		390 127.38	360 169.00	-29 958.38	-29 958.38
Fonds Capital	0.00	0.00	0.00	0.00		23.95	1.95	-22.00	-22.00
Développement									
Investissements	338 340.15	321 499.75	-13 127.40	-13 127.40		395 335.45	338 185.12	-12 849.68	-12 849.68
Territoires et Equipements	85 421.20	108 182.12	18 730.92	18 730.92		149 395.10	197 687.90	9 301.50	9 301.50
Expendances	393 825.00	424 262.00	30 437.00	30 437.00		413 382.25	412 583.36	-1 298.89	-1 298.89
Objets d'investissement									
Fonds de provision									
Part d'apport/Revenues	150 000.00	152 706.00	2 706.00	2 706.00		148 000.00	149 116.00	9 116.00	9 116.00
	2 223 869.91	2 312 832.65	188 962.74	181 086.65	27 878.09	2 284 086.11	2 428 943.38	42 877.27	12 898.16
									30 478.11

Extrait des comptes annuels déposés auprès de l'association.

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.
- Message du président.
- Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.
- Comptes 2018**
 - Présentation des comptes 2018 ;
 - Rapport de l'organe de révision Ofisa ;**
 - Rapport de la commission de gestion ;
 - Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.
- Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.
- Divers et propositions individuelles.

Commission de gestion

5.3 Rapport de la commission de gestion

Membres de la commission – exercice 2018 :

	Ville de Lausanne	Secteur Est	Secteur Nord	Secteur Ouest
Présents	Eva BAUER (CFL)*	Jacques-André CONNE Lutry	Daniel CROT Romanel-sur-Lausanne	Jean-Daniel LUTHI Bussigny

*Contrôle des finances de la Ville de Lausanne

Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.
- Message du président.
- Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.
- Comptes 2018**
 - Présentation des comptes 2018 ;
 - Rapport de l'organe de révision Ofisa ;
 - Rapport de la commission de gestion ;
 - Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.**
- Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.
- Divers et propositions individuelles.

 **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.
3. Message du président.
4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.
5. Comptes 2018
 - 5.1 Présentation des comptes 2018 ;
 - 5.2 Rapport de l'organe de révision Ofisa ;
 - 5.3 Rapport de la commission de gestion ;
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.
- 6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.**
7. Divers et propositions individuelles.

 **Projets en cours**

4. Point de situation des projets en cours

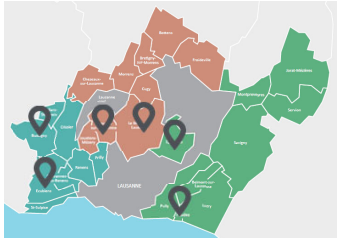


**Mme Patrizia Marzullo Darbellay,
Secrétaire générale**

 **Commission Promotion économique**

Prochains événements économiques planifiés 2019-2020

Romanel Automne 2019 Top 10 des entreprises	Le Mont-sur-Ls Automne 2019 Workshop commerçants	Epalinges Automne 2019 Rencontre Municipalité-Entreprises
Bussigny 12.06.2019 Workshop commerçants		Paudex 2020 Rencontre Municipalité-Entreprises
Ecublens 02.10.2019 Rencontre Municipalité-Entreprises		



 **Enfance & Jeunesse**

**Journée de réflexion
« Journée de l'écolier; quels partenariats autour de l'enfant ? »**

**25 septembre 2019,
12h-17h,
Collège de la Concorde
Chavannes-près-Renens**



Conférences
«La participation des enfants dans l'accueil parascolaire: une plus-value pour toutes et tous»
 par **Mme Fabienne Guinchard Hayward** – Directrice du Partenariat Enfance & Pédagogie
«Regards d'enfants sur le parascolaire de midi; résultats d'une étude participative réalisée en Ville de Genève»
 par **Dr. Michele Poretti** – Professeur HEP associé – UER AGIRS – Responsable de la filière secondaire I

Ateliers



L'AG sera suivie d'une visite
du nouveau Centre Sportif de Malley

 **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 octobre 2018 à St-Sulpice.
3. Message du président.
4. Rapport d'activités 2018 des secteurs de Lausanne Région.
5. Comptes 2018
 - 5.1 Présentation des comptes 2018 ;
 - 5.2 Rapport de l'organe de révision Ofisa ;
 - 5.3 Rapport de la commission de gestion ;
 - 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination.
6. Point de situation des projets en cours par la secrétaire générale.
- 7. Divers et propositions individuelles.**

 **Suite du programme**



**PRIX
ENTREPRENDRE
LAUSANNE RÉGION**

17^{ème} Cérémonie

Salle Rome, 3^{ème} étage



PROGRAMME

18h00 Accueil des invités

18h30 Ouverture de la 17^{ème} cérémonie de remise des prix sous le thème « Les communes et leurs entrepreneurs »

- Un regard plus particulier sur trois entreprises de la région
- Le point d'arrivée des entreprises de la région
- Le Gala des entrepreneurs
- Présentation des cinq projets nominés 2019
- Prix du public en salle - vote choix du meilleur projet

Jour de l'inauguration: Gala des Entrepreneurs, qui proposera la soirée de ses entrepreneurs expérimentés

19h45 Cocktail d'adieu, rencontre avec les lauréats, visite des stands

Programme détaillé sur www.lausannergion.ch/PE17/2019

 **MERCI DE VOTRE ATTENTION !**

